# DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES À L'ANIMATION DE GROUPE

***En éducation pour la santé ou en éducation thérapeutique du patient (ETP)***

Les animations collectives, en éducation à la santé et en éducation thérapeutique du patient, s'appuient sur les valeurs de la promotion de la santé. Ce sont des occasions de partager des points de vue, des ressentis et des connaissances. Le rôle de l'animateur·rice est important, pour faciliter les interactions entre participant·e·s et favoriser l'émergence de nouveaux savoirs.

Mêlant expérimentations de méthodes et d'outils pédagogiques, cette formation permettra aux participant·e·s d'être plus à l'aise dans leur rôle d'animateur·rice de temps collectifs.

## DATES ET LIEUX

**Session Quimper**
Entre le 5 février et le 24 septembre

**Session Rennes**
Entre le 6 avril et le 8 octobre

## DURÉE

3 jours, 21h

## MODALITÉ

Formation mixte

## PRÉREQUIS

- Animer ou projeter d'animer des temps collectifs sur la santé avec des publics
- Pouvoir se connecter individuellement à un module de formation en ligne, ainsi qu'à des modalités de visioconférence (Promotion Santé Bretagne utilise actuellement Teams, voir les conditions générales)
- Pouvoir réaliser la session d'e-learning composée d'apports théoriques et d'un travail personnel à réaliser (obligatoire pour la validation de la formation)

## OBJECTIF DE FORMATION

Animer des groupes en éducation pour la santé ou en éducation thérapeutique du patient (ETP)

## PROFIL DES STAGIAIRES

Professionnel·le·s et bénévoles des champs de l'éducation, du travail social et médico-social, de la santé et santé-environnementale, qui peuvent être en situation d'animer des groupes en éducation pour la santé ou en éducation thérapeutique du patient

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les objectifs d'une animation de groupe en éducation pour la santé ou en éducation thérapeutique du patient (ETP)
- Identifier les principes de la démarche éducative
- Réguler la dynamique de groupe
- Elaborer une séquence d'animation de groupe
- Mettre en œuvre une animation de groupe à partir d'outils pédagogiques et de techniques d'animation
- Définir les modalités d'évaluation d'une animation de groupe
- Identifier les modalités de transfert des acquis dans la pratique professionnelle

## CONTENU DE LA FORMATION

**Module 1 (2h30) - visioconférence avec modalité de participation active**
• Accueil et présentation des modalités de la formation
• Les objectifs d'une animation de groupe

**Module 2 (2h) - e-learning**
• La démarche éducative en animation de groupe en éducation pour la santé et en éducation thérapeutique du patient (ETP)
• Le rôle de l'animateur, sa posture, la place des participant·e·s, l'intérêt du travail de groupe en éducation pour la santé et en ETP
A l'issue du module en e-learning, un travail d'analyse sera à remettre.

**Module 3 (14h) - présentiel**
• Repères pour animer un groupe
• Expérimentation de techniques d'animation et d'outils pédagogiques
• Elaboration et animation d'une séquence d'animation de groupe

**Module 4 (2h30) - visioconférence avec modalité de participation active**
• Analyse de pratiques d'animation collective mises en œuvre par les participant·e·s

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

• Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant·e·s et les formateur·rice·s,
• Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

## SUIVI DE LA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situation, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires. À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation. La vérification de la participation des stagiaires sera assurée. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du ou de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant·e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

## EFFECTIFS

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun·e, les interactions entre participant·e·s et avec les formateur·rice·s.

## PRIX

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant·e·s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant·e·s.

## SESSIONS

### QUIMPER

**Module 1 - 5 février**
(9h30 - 12h) - en visioconférence

**Module 2 - Entre le 5 février et le 11 mars**
(2h) - en e-learning

**Module 3 - 11 et 12 mars**
(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel

**Module 4 - 24 septembre**
(9h30 - 12h) - en visioconférence

**Yves Costiou**
Chargé de projets et d'ingénierie
Promotion Santé Bretagne

### RENNES

**Module 1 - 6 avril**
(9h30 - 12h) - en visioconférence

**Module 2 - Entre le 6 avril et 20 mai**
(2h) - en e-learning

**Module 3 - 20 et 21 mai**
(9h - 12h30 ; 13h30 - 17h) - en présentiel

**Module 4 - 8 octobre**
(9h30 - 12h) - en visioconférence

**Élodie Faure**
Chargée de projets et d'ingénierie
Promotion Santé Bretagne

## PRÉINSCRIPTION EN LIGNE

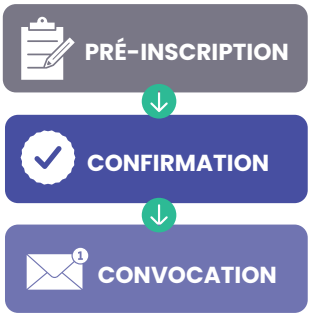
Avant de vous inscrire, assurez-vous, à l'aide de la fiche de formation, que :
• votre profil correspond à celui visé,
• vous disposez des prérequis mentionnés,
• votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : contact@promotion-sante-bretagne.org

### RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

**Marjolaine Calmel**
contact@promotion-sante-bretagne.org

**Pour procéder :**
Rendez-vous sur la fiche formation **Développer ses compétences à l'animation de groupe** puis cliquez sur le bouton Préinscription. Dans **les 10 jours** suivant votre préinscription, vous recevrez un mail confirmant que celle-ci a bien été prise en compte.




La **confirmation** de votre inscription définitive se fera dans un second temps :
• au plus tard **2 mois avant le début de la formation**, si vous vous inscrivez en amont.
• dans les **2 semaines suivant votre inscription** si vous vous inscrivez moins de 2 mois avant le début de la formation.

Les inscriptions sont closes **7 jours** avant le début de la formation. Aucune **convocation** ne sera envoyée après cette date.